



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-83546>

Département(s) de publication : **51**

Annonce n° **26-83546**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture, mise en service et maintenance d'une solution de transport automatisé pour le compte du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Description : Le présent marché a pour objet la fourniture, la mise en service, le cas échéant l'exploitation et la maintenance d'une solution de transport automatisé (flux Transport Automatisé Lourd et flux Cobot) destiné au Nouvel Hôpital Madeleine Brès du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Par ailleurs, le Centre Hospitalier Universitaire envisage la possibilité d'étendre le réseau de transport automatisé vers la gare Alix de Champagne / AMH2. Les prestations sont décomposées comme suit : Tranche ferme : Composante 1 : Fourniture, acheminement dans les locaux, installation, qualifications et mise en service d'une solution de transport automatisé / Composante 2 : Accès au service d'astreinte technique à distance et télémaintenance / Composante 3 : Prestations de maintenance de niveaux 4 et 5 (prestations dites à l'attachement) / Composante 4 : Acquisition de fournitures et prestations complémentaires // Tranche optionnelle 1 : Prestations de formations // Tranche optionnelle 2 : Maintenance préventive et corrective de niveaux 1, 2, 3, 4 et 5 par les équipes du titulaire // Tranche optionnelle 3 : Exploitation totale de la solution mise en service de la composante 1 // Tranche optionnelle 4 : Extension du réseau du système de transport automatisé lourd vers la gare Alix de Champagne / AMH2.

Identifiant de la procédure : 839e318f-0daa-4fd0-ab30-173e5a48753e

Identifiant interne : DC-Candidature-TAL

Type de procédure : Dialogue compétitif

Principales caractéristiques de la procédure : Les composantes n° 1 et 2 de la tranche ferme prennent la forme de marchés ordinaires, lesquels ne sont pas exécutés par l'émission de bons de commande successifs. -- La composante n° 3 de la tranche ferme prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est mono-attributaire et est conclu sans minimum mais avec un maximum. Le montant annuel maximum est fixé à 200 000 € HT. -- La composante n° 4 de la tranche ferme prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est mono-attributaire et est conclu sans minimum mais avec un maximum. Le montant maximum sur la durée totale du marché est fixé à 2 000 000,00 € HT. ----- La tranche optionnelle n° 1 prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est mono-attributaire et est conclu sans minimum mais avec un maximum. Le montant maximum correspond au montant cumulé de toutes les formations comprises dans la tranche. -- Les tranches optionnelles n° 2, 3 et 4 prennent la forme de marchés ordinaires, lesquels ne sont pas exécutés par l'émission de bons de commande successifs. -- Les composantes n° 2 et 3 de la tranche ferme et en cas d'affermissement, la tranche optionnelle n° 2 sont passées pour une période de 1 an à compter de l'échéance de la garantie de la solution initiale. Cette période initiale est reconductible tacitement pour 7 périodes de 12 mois. -- La composante n° 4 de la tranche ferme est passée pour une période ferme de 10 ans à compter de l'admission de la solution initiale (composante n° 1 de la tranche ferme). -- En cas d'affermissement, la tranche optionnelle n° 1 est passée à compter de sa date d'affermissement jusqu'à la date d'échéance de la garantie de la solution initiale (composante n° 1 de la tranche ferme). -- En cas d'affermissement, la tranche optionnelle n° 3 prend effet à compter de l'emménagement de l'ensemble des services dans le Nouvel Hôpital Madeleine Brès et est conclue pour une période initiale courant jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an à compter de l'admission de la solution (composante n° 1 de la tranche ferme). Cette période initiale est reconductible tacitement pour 9 périodes de 12 mois. -- En ce qui concerne la composante n° 1 de la tranche ferme, l'admission de la solution doit intervenir au plus tard 30 jours suivant le déménagement de l'ensemble des services du Nouvel Hôpital Madeleine Brès. Le détail calendaire de chaque phase, assorti des délais maximaux applicables, est défini dans le Programme Fonctionnel.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34000000 Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42997300 Robots industriels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51500000 Services d'installation de machines et d'équipements

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 45, rue Cognacq-Jay

Ville : Reims

Code postal : 51100

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : VARIANTE OBLIGATOIRE : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante suivante : Proposition d'acquisition des robots / cobots de la composante n° 1 de la tranche ferme, en location avec option d'achat (LOA) sur 7 ans. Le Centre Hospitalier Universitaire se réserve la possibilité, soit de faire de cette variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Nota : Si des robots / cobots supplémentaires venaient à être commandés en cours d'exécution du marché, ceux-ci feront l'objet d'un achat direct au titre de la composante n° 4 de la tranche ferme et en cas d'affermissement, au titre de la tranche optionnelle n° 4. -- MODALITÉS LIÉES A LA CO-TRAITANCE : En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ainsi qu'en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. Remarque : Par exception aux dispositions qui précèdent, compte tenu de l'obligation de présenter une offre de base et une variante portant sur la location avec option d'achat (LOA) pour les robots / cobots, un même opérateur économique est autorisé à présenter une candidature en qualité de candidat individuel pour l'offre de base et en groupement d'entreprises pour la variante obligatoire. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. -- RÉALISATION DE PRESTATIONS SIMILAIRES : Le Centre Hospitalier Universitaire se réserve la possibilité de confier au titulaire, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, l'exécution de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché. -- PRIME : Aucune prime ne sera attribuée. -- CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES : 1) Capacité professionnelle (Pertinence des références) 40% 2) Capacité technique (Pertinence et volume des moyens humains 20% / Pertinence des moyens techniques 20%) 40% 3) Capacité financière (Pertinence du chiffre d'affaires et évolution) 20% -- En application de l'article R. 2142-17 2° du Code de la commande publique, le nombre maximum de candidats admis à participer au dialogue est de 4. Toutefois, si le nombre de candidatures recevables est inférieur à 4, le Centre Hospitalier Universitaire pourra continuer la procédure avec les seuls candidats sélectionnés.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture, mise en service et maintenance d'une solution de transport automatisé lourd pour le compte du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Description : Fourniture, mise en service et maintenance d'une solution de transport automatisé lourd pour le compte du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Identifiant interne : DC-Candidature-TAL

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34000000 Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42997300 Robots industriels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51500000 Services d'installation de machines et d'équipements

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 45, rue Cognacq-Jay

Ville : Reims

Code postal : 51100

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 10 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : Prix (40%) / Valeur technique (50%) / Formations, assistance technique et maintenance (5%) / Considérations environnementales en lien avec l'objet du marché (5%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3053664&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3053664&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 30/09/2026 à 15:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1000

Justification de la durée de l'accord-cadre : Pour les composantes et tranches à bons de commande : La durée de dix ans est justifiée par l'importance des investissements nécessaires à la mise en œuvre du système, dont l'amortissement s'inscrit sur une période longue. Elle permet également d'assurer la cohérence technique et la pérennité des équipements et prestations associés pendant la durée d'exploitation du système.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Numéro d'enregistrement : 26510005700487

Adresse postale : 45, rue Cognacq Jay

Ville : Reims cedex

Code postal : 51092

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Adresse électronique : cellulemarches@chu-reims.fr

Téléphone : 0326832531

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Numéro d'enregistrement : 17510005600019

Adresse postale : 25 rue du Lycée

Ville : Châlons-en-Champagne Cedex

Code postal : 51036

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Téléphone : 0326668687

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dba6966a-7f8c-445f-8302-025ef1f777e9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/08/2026 à 17:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2026